

# FICHE DE POSTE

## Médecin

Page 1/4

### Informations Générales

**Établissement :** Centre Hospitalier Charles Perrens (Bordeaux)

**Intitulé de l'offre :** Poste PH à temps partiel (0,5 ETP)

**Date de prise de fonction :** Novembre 2023

**Responsable hiérarchique :** Chef du Pôle UNIVA du CH Charles Perrens et responsable de la filière de soins de recours et de liaison, Professeur Marie Tournier

**Professionnels médicaux de la structure :** Pr Marie Tournier, PU-PH ; poste d'assistant spécialiste

**Lieux de travail :** Centre Hospitalier Charles Perrens (Bordeaux)

**Candidature à adresser à :** recrutementmedical@ch-perrens.fr  
ou  
Direction des Affaires Médicales  
Centre Hospitalier Charles Perrens  
Direction des Affaires Médicales  
121 rue de la Béchade - CS 81285 - 33076 BORDEAUX Cedex  
et  
Chef de pôle, Pr Marie Tournier, mtournier@ch-perrens.fr

### Présentation de l'établissement

#### I - CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS

Le Centre hospitalier Charles Perrens est un établissement public de santé mentale situé à Bordeaux. En plus des missions de diagnostic, de soins, de prévention et de postcure des maladies psychiatriques, l'établissement assure des activités d'enseignement et de recherche en collaboration avec l'Université de Bordeaux et le CHU de Bordeaux avec lesquels il forme l'un des plus importants pôles hospitalo-universitaires de France.

Sa zone d'attraction s'étend sur la ville de Bordeaux, les communes de Bordeaux Métropole situées sur la rive gauche de la Garonne, et l'Ouest du département, de Lesparre à Arcachon. Il rayonne par ailleurs sur toute la région Nouvelle - Aquitaine pour certaines activités dont il est le référent.

L'établissement est un acteur économique majeur de la métropole et de la région : 1 700 agents (ETP), un budget d'environ 110 millions d'euros, une file active d'environ 25 000 patients en croissance constante, et une capacité de 506 lits et 304 places ainsi que 60 lits et places pour la Maison d'Accueil Spécialisée.

## II - LE POLE UNIVA EST CONSTITUE DE 4 FILIERES

- *Filière Universitaire de soins de recours et de liaison (Pr Tournier) :*
  - la Structure hospitalo-Universitaire de soins psychiatriques aigus Ambulatoires pour les troubles Bipolaires (SUAB) est un hôpital de jour à vocation régionale, spécialisé dans l'évaluation diagnostique et thérapeutique des patients présentant des troubles bipolaires;
  - l'unité d'électroconvulsivothérapie (ECT) est une unité intersectorielle pour tous les patients du CH Perrens ;
  - la psychiatrie de liaison prend en charge les patients hospitalisés sur les 3 sites du CHU, les hôpitaux Pellegrin, St André et Haut Lévêque ;
  - la structure hospitalo-universitaire de psychiatrie de la personne âgée (SU2P) est actuellement en restructuration avec le développement de soins complémentaires : 20 lits d'hospitalisation à temps complet (10 ouverts actuellement), équipe mobile en cours de constitution pour des évaluations et des prises en charge d'états psychiatriques aigus pour des patients âgés vivant au domicile ou en EHPAD et perspective d'ouverture d'un hôpital de jour de 10 places.
- *Filière d'hospitalisation sectorielle (Dr Vannucci) :* Les 3 unités d'admission sectorielles (Carreire 2, Carreire 4, Carreire 6) ont pour mission d'assurer les soins d'une population de 180 000 habitants, correspondant aux secteurs de Bordeaux Caudéran et des communes de Blanquefort, Bruges, Bouscat, Eysines, le Haillan, Parempuyre, St Aubin du Médoc, St Médard en Jalles, et le Taillan. Ces unités accueillent en priorité les patients résidant sur ces communes, quelle que soit leur pathologie. Les patients sont en hospitalisation libre ou sous contrainte (ASPDT, ASPDRE).
- *Filière ambulatoire sectorielle (Dr Le Besq) :* Les soins ambulatoires pour la population sectorielle sont assurés dans le cadre d'un hôpital de jour, de trois centres médico-psychologiques et d'une unité d'hospitalisation à domicile en cours de constitution (HAD).
- *Filière Rétablissement en Psychiatrie Intersectorielle (Pr Tournier) :* Les unités de moyen et long séjour hospitalier (UNIR 1, UNIR 2, UNIR 3), l'équipe mobile (ETAAP), l'équipe d'Evaluation et Soins Spécifiques Orientés Rétablissement (ESSOR) et l'Unité Transversale pour l'éducation du Patient (UTEP) sont destinées à tous les patients du CH Perrens.

## III - LA STRUCTURE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE SOINS PSYCHIATRIQUES AIGUS AMBULATOIRES POUR LES TROUBLES BIPOLAIRESX<≤

Les troubles bipolaires correspondent à des pathologies fréquentes et sévères, nécessitant un diagnostic et un traitement précoces. Cependant, les patients pâtissent d'un retard majeur de traitement lié à des difficultés diagnostiques et thérapeutiques, ainsi que d'une adhésion thérapeutique médiocre, et leurs troubles peuvent se chroniciser et se compliquer, nécessitant des soins complexes. La SUAB est une structure de soins tertiaires à vocation régionale. Elle a pour objectif de compléter l'offre de soins et de proposer une prise en charge des troubles bipolaires spécialisée, ambulatoire, hospitalière, multidisciplinaire.

## FICHE DE POSTE

### Médecin

Page 3/4

Le but des soins tertiaires dispensés par la SUAB est, en accord avec la littérature et la pratique, de :

1. Proposer des soins spécialisés, fondés sur des preuves pour tous les patients quel que soit le stade de leur maladie bipolaire
2. Proposer des soins de recours visant à :
  - Faire des bilans diagnostiques spécialisés
  - Prendre en charge des pathologies résistantes et/ou complexes

La structure de soins ambulatoires aigus reçoit des patients souffrant de trouble bipolaire et qui, s'ils n'étaient pas admis en hospitalisation de jour, seraient hospitalisés à temps plein. Les patients proviennent de leur domicile, ce qui permet d'éviter une hospitalisation à temps complet, ou d'une unité d'hospitalisation à temps complet, ce qui permet de raccourcir le séjour intra-hospitalier. Il s'agit d'une hospitalisation de jour proposant des activités et soins structurés, en individuel ou en groupe, du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Chaque séjour est théoriquement limité à une durée maximale de 4 semaines consécutives ; cependant, cette période pourra être renouvelable 1 fois de manière consécutive.

L'équipe de la SUAB est multidisciplinaire (infirmiers, psychiatres, psychologue, psychomotricien, assistante sociale) et en lien avec d'autres équipes (ESSOR, ECT, ELSA, UTEP...) afin de répondre au défi de la résistance thérapeutique.

#### Missions et activités du poste

##### **Missions générales du poste :**

Le poste s'exerce en totalité à la SUAB.

##### **Activités principales :**

- Encadrement et supervision des internes et des étudiants en médecine en stage dans la structure
- Evaluation clinique et thérapeutique des personnes au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- Animation de l'équipe mobile de psychiatrie de la personne âgée
- Développement de projets de recherche

#### Qualification et compétences requises

##### **Diplôme et/ou qualification :**

- Docteur en médecine
- DES de psychiatrie

#### Relations

##### **Relations internes :**

- Unités d'admission et service des urgences et d'orientation du Centre hospitalier Charles Perrens
- Unités de soins ambulatoires du centre hospitalier Charles Perrens
- Direction des affaires médicales

	<b>FICHE DE POSTE</b>	
	<b>Médecin</b>	<b>Page 4/4</b>

- Equipes mobiles du Centre hospitalier Charles Perrens : ESSOR, UTEP, ELSA

**Relations externes :**

- Professionnels de santé et sociaux prenant en charge les patients